

PROCESS D'ENREGISTREMENT D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (CERFA)

Apprenti.e, Employeur, CFA FFHandball, Opérateur de Compétences (OPCO)

1 ÉTAPE

S'informer auprès de la Section d'Apprentissage territoriales mettant en œuvre la formation souhaitée :

L'apprenti.e et/ou le potentiel employeur se rapproche de l'ITFE portant le diplôme visé afin de connaître :

- ➔ Les modalités d'inscription et de sélection.
- ➔ Les dates de la formation.
- ➔ Les dates possibles de début et fin d'un contrat d'apprentissage = celui-ci peut commencer 3 mois avant et finir 3 mois après les dates de formation uniquement si le nombre d'heure de formation le permet (au moins 25% du temps de travail entre le début et la fin du contrat).

3 ÉTAPE

Edition des documents par le CFA :

Grâce à la réception du formulaire, le CFA édite le Cerfa contrat d'apprentissage et le retourne pour signature à l'employeur et à l'apprenti accompagné :

- ➔ De la convention de formation.
- ➔ Du planning prévisionnel de la formation.

CONTACTS CFA

Directeur du CFA :
n.barbeau@ffhandball.net
Apprenti administratif du CFA :
c.duthuille@ffhandball.net

2 ÉTAPE

Le Cerfa, contrat d'apprentissage :

Si les conditions de formation conviennent à l'apprenti.e et à l'employeur, ils remplissent ensemble les informations du formulaire ci-dessous, à destination du CFA :

→ [Lien du formulaire Cerfa](#)

Le Cerfa est le document officiel obligatoire permettant l'enregistrement du contrat auprès des services de l'État et de l'organisme financeur des frais de formation.

Le CFA conseille aux apprentis et employeurs de rédiger également un contrat de travail précisant les conditions de travail et droits et devoirs des deux parties.

4 ÉTAPE

Enregistrement du Cerfa auprès de l'organisme financeur des frais de formation :

L'employeur enregistre la demande de financement du contrat d'apprentissage auprès de son OPCO (AFDAS si la structure dépend de la branche professionnelle du Sport ou UNIFORMATION si la structure dépend de la branche professionnelle de l'Animation) dès réception des éléments cerfa, convention et planning de la formation.

Si vous souhaitez demander l'aide à la fonction de maître d'apprentissage, ce [formulaire](#) est également à joindre au moment de la demande de prise en charge

Liens utiles concernant l'Afdas :

[Adhérer à l'Afdas](#)
[Espace Adhérent Afdas](#)
[Guide utilisateurs Afdas, Prise en charge d'un contrat d'apprentissage](#)

Liens utiles concernant Uniformation :

[Adhérer à Uniformation](#)
[Espace Employeur Uniformation](#)